

THÉORET, Pierre, *Kateri 1656-1680 vierge iroquoise*. Emmanuel Vitte, Lyon-Paris, 1961. 151 p.

Lionel Groulx, ptre

Volume 15, numéro 3, décembre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302144ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302144ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1961). Compte rendu de [THÉORET, Pierre, *Kateri 1656-1680 vierge iroquoise*. Emmanuel Vitte, Lyon-Paris, 1961. 151 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 15(3), 460-462. <https://doi.org/10.7202/302144ar>

THÉORET, Pierre, *Kateri 1656-1680 vierge iroquoise*. Emmanuel Vitte, — Lyon-Paris, 1961. 151 pages.

Tous ceux qui aiment sonder le mystère humain, que passionnent les vies merveilleuses, liront ce petit livre de l'abbé Pierre Théoret. Voici une petite indienne née en Iroquoisie, chez les Agniers, fille d'un chef iroquois et d'une mère algonquine, celle-ci captive adoptée et épousée par le guerrier qui s'empara d'elle. De ce couple naissait, en 1686, celle dont l'auteur nous écrit la biographie. Disons qu'elle s'appelait Tekakwitha. Victime de la variole qui la laissa, à l'âge de quatre ans, dans une demi-cécité, ce nom lui échut qui voulait dire « celle qui s'avance, qui meut quelque chose devant elle ». En son milieu païen, la petite indienne Tekakwitha ne recevra d'autre initiation à la foi que le rudimentaire enseignement tombé à la dérobée des lèvres maternelles, miettes à miettes. L'Algonquine a eu le bonheur, en effet, d'être instruite dans la religion chrétienne et baptisée aux Trois-Rivières. Faute de missionnaires et un peu par discrétion excessive, la jeune fille n'accède au baptême qu'à l'âge de vingt ans et ne fait sa première communion que l'année suivante. Néanmoins voici l'étonnant, pour ne pas dire l' inexplicable, le mystère : cette enfant, cette adolescente paraît favorisée, dès son premier âge, d'un don de foi extraordinaire, don qui ne cessera plus de se fortifier, de s'affiner. Adoptée, après la mort de sa mère et de son père, par un oncle et deux tantes, elle résiste, à l'âge de huit ans, puis à douze, à deux propositions de mariage et ce, contre tous les usages et tous les risques en Iroquoisie. Une fille de chef est un beau parti ; son mariage peut amener à la cabane familiale un excellent chasseur, pourvoyeur de gibier. En sa résistance, l'adolescente déploie une inflexibilité calme, mais invincible, absolue. Elle défend une virginité qui, dans sa croyance enfantine, lui est déjà sacrée. Elle n'ignore point à quoi son refus l'expose. Déçus, irrités, ses parents adoptifs vont l'accabler de corvées, d'humiliations, lui reprocheront son origine algonquine, son incapacité de s'associer, parce qu'étrangère, aux mœurs de la fière nation iroquoise. Energique, indomptable, l'adolescente ne met cependant, en sa résolution, rien de farouche, pas la moindre manifestation de dureté ou d'orgueil. Ame d'élite, c'est avec le sourire, presque l'âme en joie, qu'elle accepte humiliations et surcroît de travail. Contrairement aux femmes et filles iroquoises, souvent paresseuses, elle aime le travail. Elle a reçu des dons d'artiste. Elle excelle dans le tissage des vêtements de laine, sait donner une forme élégante aux bracelets peints, aux colliers de coquillage, à ses paniers. Ce refus de mariage, c'était pour l'enfant, le premier heurt familial. Son baptême lui en attire un

second. Elle s'appelle désormais Catherine ou Kateri Tekakwitha, selon l'appellation du missionnaire. Le refus de Kateri de travailler le dimanche, son aversion pour les danses, pour les réunions de sorcellerie, lui valent la dérision des siens, la haine des sorciers et de tous les débauchés pour qui elle devient une accusation vivante. Avec mépris on ne l'appelle plus que « la chrétienne ». Beaucoup de baptisés ont fui l'infâme milieu pour se réfugier à Lorette ou à la colonie chrétienne de Laprairie. A l'instigation de son oncle qui voudrait lui arracher à la fois et un acte d'apostasie et la promesse de ne pas s'enfuir, un jeune Iroquois pénètre en la cabane où Kateri se trouve seule. Au-dessus de la tête de « la chrétienne », il brandit le tomahawk et la somme de renoncer à sa vie de prière. La jeune fille incline doucement la tête, prête à recevoir le coup. Interdit, le mécréant s'enfuit. Quelque temps plus tard on conseille à Kateri de s'enfuir au Sault-Saint-Louis. Des parents viennent la chercher. La voilà engagée dans une course dramatique de deux cents milles, poursuivie par son oncle, à qui elle échappe presque miraculeusement. Au Sault-Saint-Louis, sans autre direction spirituelle que rare, intermittente, soutenue, tout au plus, par deux ou trois compagnes, on voit la jeune Kateri s'élever rapidement jusqu'aux plus hauts degrés de la mystique chrétienne. Elle repousse une troisième proposition de mariage, vers quoi la presse cette fois sa meilleure amie. Pour mieux s'assurer de sa résolution, Kateri fait le vœu de virginité. Avec deux compagnes, elle songe même à fonder une petite communauté de moniales contemplatives sur l'île du Héron. Pénitente et orante, elle se livre à de longues méditations, à des macérations excessives que blâmeront les missionnaires. Elle ne vivra là que quatre ans, mais elle laissera derrière elle, dans son village, une réputation de grande sainteté. Usée prématurément, elle meurt à vingt-quatre ans, son visage de variolée étrangement transfiguré sur son lit de mort. Vie mystérieuse, phénomène qui n'a d'explication que surnaturelle. Oeuvre de l'Esprit. Sur sa tombe les miracles se multiplient. Il semble bien que la petite Indienne soit à la veille de sa béatification.

Monsieur l'abbé Pierre Théoret a rédigé cette histoire d'après les sources, réunies en un volume de 670 pages grand format, par la section historique de la Sacrée Congrégation des Rites et publié par les presses de l'Université Fordham, New-York. La biographie est écrite d'un style simple, alerte, d'une écriture attachante. Quelques expressions auraient peut-être besoin d'atténuations. Ecrire, par exemple, que « dans l'établissement de la Nouvelle-France tout se déroule sur un plan supérieur », celui d'une « épopée mystique » (p. 5), paraîtra un peu excessif, même s'il

ne faut donner dans la mode contemporaine qui s'applique à tant rapetisser les origines de la colonie. Une pensée mystique s'est sûrement affirmée en quelques occasions, aux débuts de la Nouvelle-France, notamment dans la fondation de Ville-Marie. Elle a inspiré, soutenu, en ces commencements, nombre d'âmes et de religieux et de laïcs. Mais d'autres ont travaillé sur d'autres plans, inséparables du reste de toute fondation humaine. Affirmer encore que les Récollets et les Jésuites portent d'abord le message aux tribus les plus « primitives et les plus cruelles » (p. 5), ne va pas sans quelque correctif. Toutes les tribus indiennes de l'époque se ressemblent ou peu s'en faut en grossièreté et en cruauté. Mais les Hurons et surtout les Iroquois, tous deux peuples mi-sédentaires, comptaient parmi les sauvages les plus avancés de l'Amérique du Nord. Peut-on également décerner le titre de « mercenaires » aux Messieurs de la Compagnie des Cent-Associés (p. 35) ? On se rappellera combien était maigre la rétribution accordée par Richelieu aux membres de la Compagnie. Du reste, après les irréparables malheurs dans leurs premiers efforts de colonisation, l'on n'en connaît guère parmi eux qui s'en soient bien tirés. Mais ce ne sont là que peccadilles qui n'affectent en rien l'histoire de la vierge iroquoise, l'une des meilleures que l'on ait encore écrites sur le sujet.

LIONEL GROULX, ptre